

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 2 avril 2025,

L'an deux mil vingt-cinq, deux avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florent CHOLAT, Président du CCAS sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Membres en exercice : 9
Membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 0
Membres votants : 6

Date de convocation : 27 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Chantal BRUN, Céline GELAS, Danièle MOUREN

Absents : Carole ANDRIES, Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON,

Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

DCCAS2025_003 : Finances - Affectation des résultats 2024

Suite à la présentation du compte financier unique de l'année 2024 et au résultat de clôture qui en découle, soit un excédent cumulé de **2 700,92 €**, il y a donc lieu de se prononcer sur l'affectation de ce résultat.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- **D'approuver** ce résultat ;
- **De reprendre** la totalité du résultat excédentaire en fonctionnement au budget primitif 2025, soit la somme de 2 700,92 €.

MODALITÉS DE VOTE : 6 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Président de séance

Danièle MOUREN
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **11 AVR. 2025**
Publié : **11 AVR. 2025**